

Zeitschrift:	Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
Herausgeber:	Société Oeconomique de Berne
Band:	1 (1760)
Heft:	3
Artikel:	Apendice comment on peut tirer le suc du bois de hêtre, pour le rendre durable et propre aux ouvrages de charpente
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-622865

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

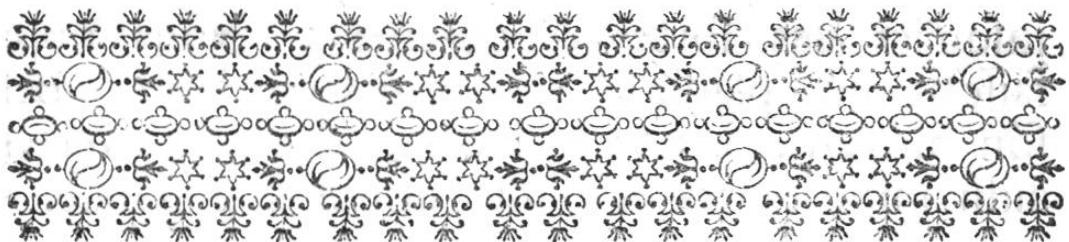
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A P E N D I C E

COMMENT ON PEUT TIRER LE SUC
DU BOIS DE HETRE , POUR LE
RENDRE DURABLE ET PROPRE
AUX OUVRAGES DE CHARPENTE.

NOUS avons promis cet apendice à nos lecteurs , dans ce mémoire : Il est tiré de *la préparation des bois de charpente d'Ellis* qui est le premier , comme il s'en vante , qui ait écrit sur cette matière.

SON livre a été traduit & imprimé à Leipzig en 1752, mais comme nous espérons que ce Journal de la Société œconomique qu'elle fait imprimer pour encourager & perfectionner l'œconomie dans sa Patrie , y sera plus répandu & plus connu que ne l'ont été , jusqu'ici

jusqu'ici ces sortes d'ouvrages ; Nous nous faisons un plaisir , de communiquer , par son moyen , à nos lecteurs , des découvertes aussi importantes & d'une utilité si générale.

PREMIERE MANIERE

DE purger le bois de hêtre de son suc qui lui est plus nuisible qu'aucun suc puisse l'être à quel bois de charpente que ce soit , c'est de mettre les planches aussitôt qu'elles sont sciés dans l'eau d'un étang ou d'une rivière , de les y laisser pendant 4. mois ; & ensuite bien secher , avant que de les mettre en œuvre. *Ellis* dit qu'un charpentier , suivant l'ancienne méthode , fit abatre des hêtres , en hyver , & les laissa deux ans sur la place , jusqu'à ce que le bois devint madré , ensuite il les fit mettre en planches qu'il laissa tremper dans l'eau fraiche : De cette manière il eut des planches qui restèrent 30. ans , sans être attaquées du ver. Nous ferons là - dessus quelques observations.

LE meilleur moyen de faire sortir la sève du bois , est l'eau. *Ellis* croit que de toutes les eaux , la meilleure , pour cet effet , est l'eau salée , ou l'eau de la mer , à cause de son amertume qu'elle communique au bois , dont le goût écarte tous les insectes. L'expérience démontre que l'eau a la propriété de tirer la sève du bois où s'engendrent les vers qui causent sa pourriture , puisque ce bois qui

qui devient vermoulu , aussitôt qu'on l'expose à l'air sans préparation , se conserve des siècles dans l'eau.

COMME plus le bois est coupé mince , plus la sève en sort aisément , & moins il est sujet aux vers , on le coupe effectivement mince. Pour planchers , l'on tire 12. à 13. planches d'un tronc d'un pied de diamètre , & plus encore si c'est pour lambris ; mais on leur donne deux pouces d'épaisseur , si c'est pour des aires de grange.

SECONDE MANIÈRE

L'ON peut s'en servir à l'égard de petits hêtres dont le tronc n'a que 12. à 14. pouces d'épaisseur : d'abord on doit les équarir , travailler les pièces & leur donner toute la façon qu'elles doivent avoir ; ensuite on en couche 4. 5. à 6. ferrées à côté l'une de l'autre , on en affermit les extrémités : elles doivent être à un pied & plus de terre.

L'ON met par dessous de la paille , des coupeaux de bois , de la brouissaille &c. avec quoi on les parfume & on les brûle de tous les côtés , jusqu'à ce qu'il se forme une légère croute noire : ce qui rend ce bois si amer , & consume si bien la sève qu'il n'est pas à craindre que les vers y demeurent & s'y nichent : Les vers ont sans doute du goût , ils abandonneront donc une demeure où ils ne

trouvent pas de quoi le faire, ou ils y mourront; & par cela même qu'on détruit la sève qui est la première cause de leur multiplication, on les écarte. *Ellis* ajoute que le Capitaine Cumberland (qui obtint, pour cela, des lettres patentes) pour détruire la sève des plantes qu'on destinoit à la construction des vaisseaux, ne faisoit que les mettre dans le sable chaud.

troisième manière

CETTE nouvelle manière, qui est aussi la meilleure, consiste à couper les arbres 15. jours environ avant la Pentecôte, quand ils sont en pleine sève, au lieu de les couper en hyver, comme cela s'est pratiqué jusqu'à présent: C'est alors que le suc est le plus subtil, qu'il se jette en abondance dans les branches, les feuilles & les fruits, & que le tronc conséquemment en a le moins: celui qui s'y trouve sera donc plutôt dissipé, épuisé & desséché par l'ardeur du soleil, que lorsqu'on coupe l'arbre en hyver. L'expérience a fait voir que le hêtre coupé, comme nous venons de le dire, s'est conservé bien plus longtems que d'autre, qui avoit été coupé en hyver. L'expérience se fit de la manière suivante: On laissa sur terre & en plein air deux arbres coupés en différentes saisons: en peu d'années, celui qu'on avoit abattu en hyver se vermoulut & commença à se pourrir; l'autre, au contraire, resta sain & bon.

QUA-

QUATRIEME MANIERE

ET la meilleure pour rendre durable le bois de hêtre : L'on coupe l'arbre dans sa sève, tout de suite on le travaille, ou on le scie, suivant l'usage qu'on en veut faire, & on le met dans l'eau où on le laisse 4. ou 6. semaines ; au bout de ce tems-là, on le fume, comme dans la seconde manière & on le laisse bien secher : Du bois préparé de cette sorte, peut se conserver très longtems, si l'on a l'attention de le tenir dans un lieu propre & à l'abri des injures du tems. Ceci, au reste, a lieu également pour le bois de charpente, comme pour celui de ménagerie : Le hêtre ainsi préparé dure autant que le chêne : Dans l'eau, près du feu, à la fumée principalement, il dure fort longtems ; il est d'un bon service pour planchers quelconques, pour parois de granges, où il est préservé des injures du grand air ; mais il faut avoir soin que les planchers faits de ce bois ne touchent pas terre ; ceux des granges doivent en être éloignés d'un pied, au moins : Ce bois ne vaut rien dans les lieux humides & marécageux, ou exposé en plein air. Si nos charpentiers & nos ménagiers ont envie de faire des ouvrages solides & durables, ils n'ont qu'à recourir au moyen que nos charrons & nos tourneurs connoissent assés. Ils ont de coutume de mettre dans l'eau le bois de hêtre, avant de s'en servir ; de cette manière l'usage de cet excellent bois deviendra encore plus commun.

J'AJOUTERAI un moyen de rendre le bois de hêtre plus durable & plus fort qui est dû à M. *de Buffon*, parce qu'il le donne pour universel, quoi que mon expérience ne m'ait pas encore apris s'il réussit avec le hêtre aussi bien qu'avec les autres arbres de haute futaye.

L'ON depouille de son écorce l'arbre encore sur pied, au printemps quand la sève monte & aussitôt que l'écorce peut se séparer du tronc, après quoi on le laisse deux années en cet état. La première année, sa tête pousse encore & se garnit de feuilles, mais à la seconde, il séche entièrement. Mr. *de Buffon* a constaté par un grand nombre d'expériences répétées, que le bois qu'on laisse ainsi sécher sur pied, est plus fort & plus durable que celui qui séche étant abattu, que le bois même de l'aubier, séché de cette manière, acquiert une force qui ne le cede pas à celle du chêne. Les habitans du Nord qui font commerce de bois de charpente avec ceux du Midi, connaissent depuis longtems cette manière de rendre le bois plus durable. Au reste, on le coupe dans la même saison que d'autre bois.

